

■ **Fondation du personnel de la société Le Coultre S.A. et sociétés affiliées**, à Gimet (FOSC du 26.06.1995, p. 3564). Le Coultre Jules n'est plus membre du conseil; sa signature est radiée. Le Coultre Pierrette et Grandjean José, maintenant à Morges, signent désormais collectivement à deux. Nouveau membre du conseil avec signature collective à deux: Saudan Henri, de Châtel-Saint-Denis, à Charmey, président.  
Journal no 7315 du 25.07.2002  
(00584874 / CH-550.0.172.527-8)